

MM5 (F) – DEMANDE D'INSCRIPTION D'UN CHANGEMENT DE TITULAIRE

À remplir par le titulaire (le cédant)/le nouveau titulaire (le cessionnaire) :

Nombre de feuilles supplémentaires
pour plusieurs nouveaux titulaires
(cessionnaires):

Nombre de feuilles supplémentaires :

Référence du titulaire/nouveau
titulaire :

À remplir par l'Office :

Référence de l'Office :

1. NUMÉRO(S) D'ENREGISTREMENT(S) INTERNATIONAL(AUX)

Plusieurs enregistrements internationaux peuvent être indiqués ci-dessous, pourvu que chacun d'eux fasse l'objet d'un changement **total** de titulaire, tel que prévu à la rubrique 6.a)¹.

2. NOM DU TITULAIRE (LE CÉDANT)²

Tel qu'inscrit au registre international.

¹ Si la présente demande concerne un changement partiel de titulaire, tel que prévu à la rubrique 6.b), ce formulaire ne peut être utilisé que pour demander l'inscription d'un changement de titulaire d'un seul enregistrement international.

² Lorsque l'enregistrement international fait l'objet d'une cotitularité, veuillez indiquer ici le nom de chaque co-titulaire tel qu'inscrit dans l'enregistrement international.

3. NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE)³

S'il y a **plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires)**, veuillez indiquer le nombre de nouveaux titulaires (cessionnaires) et remplir la "Feuille supplémentaire pour plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires)".

Nombre de nouveaux titulaires (cessionnaires) :

a) **Nom :**

b) **Adresse :**

c) **Adresse électronique⁴ :**

d) **Numéro de téléphone⁵ :**

e) **Nationalité ou forme juridique et État selon la législation duquel la personne morale a été constituée⁶ :**

- i) Si le nouveau titulaire (cessionnaire) est une **personne physique**, nationalité du déposant :

Nationalité du nouveau titulaire (cessionnaire) :	<input type="text"/>
---	----------------------

³ S'il y a plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires), complétez uniquement les informations pour le nouveau titulaire (cessionnaire) indiqué en premier sur le formulaire et veuillez fournir les nom(s), adresse(s) et adresse(s) électronique(s) des nouveaux co-titulaires additionnels dans la "Feuille supplémentaire pour plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires)" annexée à ce formulaire.

⁴ Vous **devez** fournir l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire). Si un mandataire est constitué, l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire) et celle du mandataire doivent être différentes. Si vous n'indiquez pas l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire) ou si celle-ci est identique à celle du mandataire, vous recevrez un avis d'irrégularité et retarderez l'inscription du changement de titulaire. Le nouveau titulaire (cessionnaire) doit s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et à jour.

S'il y a plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires), chacun d'entre eux doit fournir sa propre adresse électronique. Ces adresses électroniques doivent être différentes les unes des autres ainsi que de celle de leur mandataire, le cas échéant.

L'OMPI enverra toutes les communications relatives à l'enregistrement international ou aux enregistrements internationaux indiqué(s) à la rubrique 1 à l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire), **à moins qu'**une adresse électronique alternative pour la correspondance ne soit fournie à la rubrique 3.g)ii) ou qu'un mandataire ne soit constitué à la rubrique 5.

Lorsqu'un mandataire est constitué, l'OMPI enverra exclusivement les communications à l'adresse électronique du mandataire à l'exception de quelques communications pour lesquelles le règlement d'exécution exige que l'OMPI envoie une copie au titulaire (voir la Note concernant le dépôt du formulaire MM5).

Lorsqu'il y a plusieurs nouveaux titulaires (co-cessionnaires) et qu'aucune adresse électronique alternative pour la correspondance n'est indiquée et aucun mandataire constitué, l'OMPI enverra **exclusivement** toutes les communications à l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire) indiqué en premier sur le formulaire.

⁵ Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec vous si nécessaire.

⁶ Certaines parties contractantes désignées peuvent exiger que vous fournissiez ces indications ; veuillez ne fournir ces indications qu'à la rubrique i) ou ii) mais **pas** aux deux.

- ii) Si le nouveau titulaire (cessionnaire) est une **personne** morale, veuillez fournir les **deux** indications suivantes :

Forme juridique de la personne morale :	
État (pays) et, le cas échéant, entité territoriale à l'intérieur de cet État (canton, province, état, etc.) selon la législation duquel ou desquels ladite personne morale a été constituée :	

Informations pour la correspondance (facultatif) :

- f) **Langue souhaitée pour la correspondance⁷ :** Anglais Espagnol Français

- g) **Adresse et adresse électronique alternatives pour la correspondance⁸ :**

- i) Adresse pour la correspondance :

- ii) Adresse électronique :

⁷ Le nouveau titulaire (cessionnaire) peut indiquer la langue souhaitée pour la correspondance.

⁸ Ne remplissez cette rubrique **que** si vous souhaitez que l'OMPI vous envoie toutes les correspondances en relation à l'enregistrement international ou aux enregistrements internationaux indiqué(s) à la rubrique 1 à une adresse et une adresse électronique différentes que celles indiquées à la rubrique 2.b) et c).

4. QUALIFICATION DU NOUVEAU TITULAIRE (CESSIONNAIRE) POUR ÊTRE TITULAIRE DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL⁹

a) Indiquer dans le(s) espace(s) approprié(s) :

- i) le nom de l'État contractant dont le nouveau titulaire (cessionnaire) est ressortissant; et/ou,

- ii) le nom de l'État membre d'une organisation contractante dont le nouveau titulaire (cessionnaire) est ressortissant; et/ou,

- iii) le nom de la partie contractante sur le territoire où le nouveau titulaire (cessionnaire) est domicilié; et/ou,

- iv) le nom de la partie contractante sur le territoire où le nouveau titulaire (cessionnaire) a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux.

b) Lorsque le nouveau titulaire (cessionnaire) n'est pas un ressortissant d'un État contractant ou d'un État membre d'une organisation contractante et que l'adresse indiquée à la rubrique 3.b) n'est sur le territoire d'aucune des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iii) ou iv) de la présente rubrique, indiquer dans l'espace prévu ci-dessous :

- i) l'adresse du domicile du nouveau titulaire (cessionnaire) situé sur le territoire de l'une des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iii) de la présente rubrique; ou,

- ii) l'adresse de l'établissement industriel ou commercial du nouveau titulaire (cessionnaire) situé sur le territoire de l'une des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iv) de la présente rubrique.

⁹ S'il y a plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires), veuillez fournir les informations relatives à la qualification pour déposer **uniquement** pour le nouveau titulaire (cessionnaire) indiqué en premier sur le formulaire et veuillez-vous référer aux instructions fournies dans la "Feuille supplémentaire pour plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires)" annexée à ce formulaire.

**5. CONSTITUTION D'UN MANDATAIRE PAR LE NOUVEAU TITULAIRE
(LE CESSIONNAIRE)¹⁰**a) **Nom :** b) **Adresse:**c) **Adresse électronique¹¹ :** d) **Numéro de téléphone ¹² :** SIGNATURE DU NOUVEAU TITULAIRE (CESSIONNAIRE) CONSTITUANT LE
MANDATAIRE INDIQUÉ CI-DESSUS¹³

Le nouveau titulaire (cessionnaire) **doit signer** cette rubrique afin que la constitution du mandataire soit inscrite.

Signature :

¹⁰ Vous **devez** fournir le nom, l'adresse et l'adresse électronique du mandataire (et signer cette rubrique), auquel cas, l'OMPI ne peut inscrire la constitution du mandataire.

¹¹ Lorsqu'un mandataire est constitué, l'OMPI enverra **exclusivement** toutes les communications relatives à l'enregistrement international ou aux enregistrements internationaux indiqués à la rubrique 1 à l'adresse électronique du mandataire, à l'exception de quelques communications pour lesquelles le règlement d'exécution exige que l'OMPI envoie une copie au titulaire (voir la Note concernant le dépôt du formulaire MM5). Le nouveau titulaire (cessionnaire) et le mandataire doivent s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et mise à jour.

¹² Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec votre mandataire si nécessaire.

¹³ Si le nouveau titulaire (cessionnaire) ne signe pas cette rubrique, l'OMPI traitera la demande mais le mandataire ne sera pas inscrit (même si le même mandataire est inscrit pour l'enregistrement international au nom du titulaire actuel (le cédant)).

6. ÉTENDUE DU CHANGEMENT DE TITULAIRE¹⁴

Cocher la case a) **ou** b).

- a) **Changement total de titulaire** (le changement de titulaire doit être inscrit pour **toutes** les parties contractantes désignées dans le ou les enregistrement(s) international(aux) indiqué(s) à la rubrique 1, et pour tous les produits et services couverts par ce ou ces enregistrement(s) international(aux));
- b) **Changement partiel de titulaire** (Si la présente demande concerne un changement **partiel** de titulaire, tel que prévu à la rubrique 6b), ce formulaire ne peut être utilisé que pour demander l'inscription d'un changement de titulaire d'**un seul** enregistrement international).

- i) le changement de titulaire doit être inscrit pour les parties contractantes désignées indiquées ci-dessous (si aucune partie contractante n'est indiquée, il sera entendu que le changement de titulaire doit être inscrit pour toutes les parties contractantes désignées); et/ou,

Parties contractantes désignées :	
-----------------------------------	--

- ii) le changement de titulaire doit être inscrit pour les produits et services indiqués ci-dessous (groupés dans les classes appropriées); si aucun produit et aucun service ne sont indiqués, il sera entendu que le changement de titulaire doit être inscrit pour tous les produits et services¹⁵.

- Si l'espace prévu ci-dessus est insuffisant, cocher la case et utiliser une **feuille supplémentaire**.

¹⁴ Lorsque la demande concerne le **Brésil**, comme partie contractante désignée, le nouveau titulaire (cessionnaire) déclare que, lui-même ou une entreprise qu'il contrôle, exerce véritablement et légalement une activité commerciale en lien avec les produits et services à l'égard desquels l'enregistrement international produit ses effets au Brésil.

¹⁵ Vous pouvez trouver les indications qui sont acceptées par l'OMPI dans le Gestionnaire de produits et services de Madrid (MGS). Vous pouvez également y trouver des informations sur les données relatives à l'acceptation pour certaines parties contractantes. Le MGS est disponible à l'adresse suivante : <https://webaccess.wipo.int/mgs/?lang=fr>.

Veillez utiliser la police "Courier New" ou "Times New Roman", taille 12 pt, ou plus. Veillez utiliser le point virgule (;) pour séparer les indications ou les produits ou services énumérés dans une classe donnée. Par exemple:

09 Trames pour la photogravure ; ordinateurs.

35 Publicité ; établissement de statistiques ; agences d'informations commerciales.

7. SIGNATURE DU TITULAIRE (LE CÉDANT) ET/OU DE SON MANDATAIRE**Titulaire (cédant) (tel qu'inscrit au registre international) :**

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

Nom :

Signature :

Mandataire du titulaire (cédant) (tel qu'inscrit au registre international)

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

Nom :

Signature :

8. OFFICE DE LA PARTIE CONTRACTANTE (DU TITULAIRE INSCRIT (LE CÉDANT) OU DU NOUVEAU TITULAIRE (LE CESSIONNAIRE)) PRÉSENTANT LA DEMANDE

Lorsque la demande est présentée par l'intermédiaire d'un Office.

a) Nom de l'Office :**b) Nom et signature du fonctionnaire signant au nom de l'Office :**

En signant ce formulaire, je déclare que je suis habilité(e) à le signer en vertu du droit applicable :

c) Nom et adresse électronique de la personne de contact à l'Office :

FEUILLE DE CALCUL DES ÉMOLUMENTS ET TAXES

a) INSTRUCTION À L'EFFET DE PRÉLEVER SUR UN COMPTE COURANT

- Par la présente, il est donné instruction au Bureau international de prélever le montant requis des émoluments et taxes sur un compte courant ouvert auprès du Bureau international (si cette case est cochée, il n'est pas nécessaire de compléter b)).

Titulaire du compte :	
Numéro du compte :	
Identité de l'auteur des instructions :	

b) MONTANT DES ÉMOLUMENTS

Montant (177 francs suisses)	x	(par enregistrement international mentionné à la rubrique 1)	TOTAL GÉNÉRAL (francs suisses)	=	
------------------------------	---	--	---------------------------------------	---	--

c) MODE DE PAIEMENT

Identité de l'auteur du paiement :			
Paiement reçu et confirmé par l'OMPI	<input type="checkbox"/>	Numéro de quittance de l'OMPI	
Versement sur le compte bancaire de l'OMPI n° IBAN CH51 0483 5048 7080 8100 0 Crédit Suisse, CH-1211 Genève 70 Swift/BIC : CRESCHZZ80A	<input type="checkbox"/>	Références du paiement	jj/mm/aaaa
Versement sur le compte postal de l'OMPI (uniquement pour des paiements intereuropéens) n° IBAN CH03 0900 0000 1200 5000 8 Swift/BIC : POFICHBE	<input type="checkbox"/>	Références du paiement	jj/mm/aaaa

**FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE POUR PLUSIEURS
NOUVEAUX TITULAIRES (CESSIONNAIRES)**

N° de

Veillez remplir une feuille distincte pour **chaque nouveau titulaire (cessionnaire)**.

NOUVEAUX TITULAIRE (CESSIONNAIRE)

N° de

a) **Nom :**

b) **Adresse :**

c) **Adresse électronique¹⁶ :**

d) **Numéro de téléphone¹⁷ :**

e) **Nationalité ou forme juridique et État selon la législation duquel la personne morale a été constituée¹⁸ :**

i) Si le nouveau titulaire (cessionnaire) est une **personne physique**, nationalité du nouveau titulaire (cessionnaire) :

Nationalité du nouveau titulaire (cessionnaire) :	<input type="text"/>
---	----------------------

ii) Si le nouveau titulaire (cessionnaire) est une **personne morale**, veuillez fournir les **deux** indications suivantes :

Forme juridique de la personne morale :	<input type="text"/>
État (pays) et, le cas échéant, entité territoriale à l'intérieur de cet État (canton, province, état, etc.) selon la législation duquel ou desquels ladite personne morale a été constituée :	<input type="text"/>

¹⁶ Vous **devez** fournir l'adresse électronique de chaque nouveau titulaire (cessionnaire). S'il y a plusieurs nouveaux titulaires (cessionnaires), chacun d'entre eux doit fournir sa propre adresse électronique. Ces adresses électroniques doivent être différentes les unes des autres ainsi que de celle de leur mandataire, le cas échéant.

L'OMPI enverra **exclusivement** toutes les communications relatives à l'enregistrement international ou aux enregistrements internationaux indiqué(s) à la rubrique 1 à l'adresse électronique du nouveau titulaire (cessionnaire) indiqué en premier à la rubrique 3 du formulaire ci-joint, à moins qu'une adresse électronique alternative pour la correspondance ne soit fournie à la rubrique 3.g)ii) ou qu'un mandataire ne soit constitué à la rubrique 5. Les nouveaux titulaires (cessionnaires) doivent s'assurer que l'adresse électronique indiquée ici est correcte et mise à jour.

¹⁷ Il n'est pas obligatoire de fournir un numéro de téléphone, mais cela permettra à l'OMPI de prendre contact avec vous si nécessaire.

¹⁸ Certaines parties contractantes désignées peuvent exiger que vous fournissiez ces indications ; veuillez ne fournir ces indications qu'à la rubrique i) ou ii) mais **pas** aux deux.

QUALIFICATION DU NOUVEAU TITULAIRE (CESSIONNAIRE) POUR ÊTRE TITULAIRE DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL

a) Indiquer dans le(s) espace(s) approprié(s) :

- i) le nom de l'État contractant dont le nouveau titulaire (cessionnaire) est ressortissant; et/ou,

- ii) le nom de l'État membre d'une organisation contractante dont le nouveau titulaire (cessionnaire) est ressortissant; et/ou,

; ou


- iii) le nom de la partie contractante sur le territoire où le nouveau titulaire (cessionnaire) est domicilié; et/ou,

- iv) le nom de la partie contractante sur le territoire où le nouveau titulaire (cessionnaire) a un établissement industriel ou commercial effectif et sérieux.

b) Lorsque le nouveau titulaire (cessionnaire) n'est pas un ressortissant d'un État contractant ou d'un État membre d'une organisation contractante et que l'adresse indiquée à la rubrique 3.b) n'est sur le territoire d'aucune des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iii) ou iv) de la présente rubrique, indiquer dans l'espace prévu ci-dessous :

- i) l'adresse du domicile du nouveau titulaire (cessionnaire) situé sur le territoire de l'une des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iii) de la présente rubrique; ou,

- ii) l'adresse de l'établissement industriel ou commercial du nouveau titulaire (cessionnaire) situé sur le territoire de l'une des parties contractantes mentionnées à l'alinéa a)iv) de la présente rubrique.

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page. It is intended for drawing or writing.